

39-Sciences humaines –Histoire-

**Prévision de postes et charges disponibles
à l'enseignement régulier**

SI LES INSCRIPTIONS LE JUSTIFIENT

La clause 5-1.12 de la convention collective stipule qu'à moins de difficultés de recrutement, la personne détenant un emploi à temps complet ne peut avoir accès à une charge d'enseignement. Les charges seront octroyées en fonction des priorités prévues à la clause 5-4.17 de la convention collective.

| Discipline | Automne 2010 | Description | |
|-------------------|--|---|-----------|
| Histoire (330) | Une charge à temps partiel 0,07 ETC (26/08/10, 9/09/10, 16/09/10, 23/09/10) | I Sc. Humaines Cours 330-910-RE Initiation à l'histoire de la civilisation occidentale (2-1) <i>Remplacement de Violaine Damphousse pour 4 semaines</i> | À combler |

Affichage du 24 au 2 septembre 2010. Faire parvenir votre candidature avant 16h le 2 septembre 2010, au bureau du Service des ressources humaines, local 1195.

Critère d'embauche : L'enseignant doit détenir un baccalauréat dans la discipline

Le 24 août 2010
Affichage dans les départements
Copie: Syndicat des enseignants